

Registre des délibérations 1855 – 1876

Maire : le Baron RENDU Louis Athanase

Adjoint : DEBOISSY Jean-Louis

Conseillers : MM FOURNIER – BOUCHER Philippe – PRUDHOMME – LECOEUR – BOURESCHE Pierre – BOUTICOURT – PIEDELEU Marcel – BOUCHER Charles – PIEDELEU Michel – CAUCHOIS – LECUYER

Séance du 7 janvier 1855 (dimanche heure de midi)

- Désignation des commissaires pour les réclamations sur la liste électorale : MM CAUCHOIS et PIEDELEU Marcel
- Don pour l'armée d'orient : 4 commission pour recueillir les dons dans les différentes maisons de la commune

Séance du 11 février 1855 (dimanche à midi)

- Etat de viabilité des chemins communaux dressé par l'agent voyer : Adoption du tableau
- Rétribution scolaire pour 1854 : 903,50 f
- Traitement de l'instituteur : maintien à 200 f
- Taux de rétributions mensuelles scolaires : maintien à 1 f et 1,50 f
- Compte du receveur commission d'examen : MM CAUCHOIS et BOURESCHE
- Epoques pour l'entretien des chemins proposées par l'agent voyer : du 1^{er} mars au 1^{er} mai et du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre

Séance du 22 avril 1855 (dimanche à midi)

- Comptes de l'exercice 1853 : Recettes 5 418,38 f et dépenses 5 001,08 f
- Situation comptable au 31 décembre 1854 : Recette 5 204,17 f et dépenses 4 502,91 f
- Détail des dépenses des fonds libres d'un montant de 594,46 f : pour les plus important 45,90 f remises du receveur municipal – entretien de l'horloge 55 f – pavés 60 f – entretien des maison de l'école 50 f – entretien de l'églis et du presbytère 100f
- Route n° 16 rectification du tracé de la côte d'Ennery (en autre 2 coudes au fonds de St Antoine près de la carrière) : Approbation du tracé, mais demande d'un seul coude au fonds de St Antoine

Séance du 13 mai 1855 (dimanche heure de midi)

- Compte administratif : recettes 6 433,71 f et dépenses 5 642 f
- Compte du Comité de Charité : Recettes 455,98 f et dépenses 173,98 f soit un reliquat de 282 f Chapitre additionnel : 915 f
- Entretien des chemins 2 070 f
- Prestations en nature : 2 journées soit 1 995 f

- Plan d'alignement des rues de la Commune

Séance du 17 mai 1855 (à midi)

- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Budget 1856 : Recettes et dépenses 5 258,06 f
- Présence des plus imposés : LETULLE – DEBOISSY Charles – BOUCHER Pierre – FOURNIER Pierre – BOURESCHE Philippe – BOURESCHE Antoine
- Imposition extraordinaire 1 484,06 f

Séance du 22 juillet 1855 (dimanche heure de midi)

- Installation du maire et de l'adjoint Arrêté du Préfet du 16 juin dernier :
 - **Maire : Le Baron RENDU**
 - **Adjoint : DEBOISSY Jean**
- Prestations de serment « je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur »

Séance du 12 août 1855 (dimanche à midi)

- **Installation du Conseil Municipal :**
 - **DEBOISSY Jean**
 - **CAUCHOIS**
 - **BOUCHER Philippe**
 - **BOUCHER Charles**
 - **BOURESCHE Pierre**
 - **LECOEUR**
 - **LECUYER**
 - **BOURESCHE Jacques**
 - **MAÎTRE Louis**
 - **FOURNIER Guillaume**
 - **PIEDELEU**
 - **PRUDHOMME**
- Prestation de serment
- Célébration de la fête du 15 août : le Conseil assistera à la messe et au Te Deum, le Comité de charité fera une distributions extraordinaire de pain et viande aux familles les plus gênées
- Taxe municipale sur les chien : 6 f pour les chiens de 1^{ère} classe et 2 f pour ceux de la 2^{ème} classe et demande une distinction dans cette classe pour les chiens de berger et conducteurs de bestiaux qui paieraient 1 f

Séance du 7 octobre 1855 (dimanche à midi)

- demande du Préfet « relative aux mesures à prendre en faveur des familles qui en auraient besoin afin d'atténuer l'insuffisance de leur moyens de subsistance résultant de la cherté du pain » : Nomination de 4 commissaires pour recueillir des dons des particuliers sous quinzaine et le Conseil se réserve de voter un supplément sur les fonds libres de 1855

Séance du 21 octobre 1855 (dimanche heure de midi)

- Recettes de la collecte à domicile : 131, 05 f + don du Baron et sa maison 87 f + l'encaissement du Comité de Charité 211,68 f + 105 f sur les fonds libres
- Désignations de familles qui bénéficieront d'un secours : 10 le Comité de Charité appréciera les besoins de chacun

Le 9 novembre 1855 Inhumation (4h30 du soir)

Il s'agit du corps de Pierre Alphonse LECUYER décédé à Paris la journée d'hier qui sera inhumé au cimetière près de la porte de l'église

Séance du 18 novembre 1855 (dimanche à midi)

- Liste des élèves ayant la gratuité scolaire pour 1856 : 5 garçons et 2 filles
- Participation au traitement du commissaire de police : 8 f
- Annuaire du département et des circulaires : vote d'une somme de 2,50 f pour son achat
- Conversion des tâches en nature : pas de changement
- Achat d'un rouleau compresseur pour le Canton : Reste 228 f sur la somme prévue pour l'entretien des chemins, 80 f seront prélevés pour participer à l'achat du rouleau

Séance du 10 février 1856 (dimanche à midi)

- Etat de viabilité des chemins vicinaux : Adoption du tableau
- Rétribution scolaire pour 1855 : 883 f : pas de supplément
- Maintien du salaire de l'instituteur à 200 f
- Rétribution mensuelle scolaire : Inchangée 1 f et 1,50 f
- Comptes du receveur : désignation d'une commission d'examen MM MAÎTRE et BOURESCHE Jacques
- L'Horloges placée dans le clocher «Ne donnait pas, depuis plusieurs années, un service régulier et qu'on le rectifiait sur l'horloge de la mairie depuis quelques mois, il n'a plus été possible de la remettre en état, comme deux horloges ne sont pas nécessaire, on pourrait éviter la dépense très forte d'une seconde horloge en substituant au timbre de l'horloge municipale une cloche plus forte qui, indépendamment de l'heure, pourrait servir à appeler les enfants à l'école dans le genre de celle de St Ouen l'Aumône dont le son porte au loin» : Dépense évaluée à 120 f - 150 f
- Litige avec le Sieur APPEY, engagement de celui-ci, le 9 août 1847, pour régler 250 f, pour la réparation de la sente d'Hérouville : Cette affaire sera portée au tribunal
- Remaniement du blocage des extrémités des chemins d'Osny et Génicourt aboutissant au Perreux

Séance du 18 mai 1856 (heure de midi)

- Compte du receveur pour 1854 : Recettes 5 899,25 f et dépenses 5 642,00 f
- Comptes au 31 décembre 1855 : Recettes 4 432,64 f et dépenses 4 851,25 f
- Comptes du Comité de Charités : Reliquat de 165,44 f
- Chapitre additionnel : 1 412,80 f

- Chemins vicinaux propositions de l'agent voyer : 2 070,75 f
- Prestations en nature : 2 journées hommes – chevaux – voitures soit 1 530 f
- Budget 1857 : Recettes et dépenses 5 179,27 f

Séance du 25 mai 1856 (dimanche heure de midi)

- Présence des plus imposés : BOUCHER Pierre – DEBOISSY Charles – FOURNIER Pierre – AUBERT Jean – PIEDELEU Michel – Cauchois Pierre
- Imposition extraordinaire : 1 368,83 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Demande du Préfet que, dans chaque commune, soit mis en place un dépôt de médicaments « les plus nécessaires » : « la commune d'Ennery trouve à l'instant même à Pontoise tous les secours et qu'en outre plusieurs habitations sont pourvues de plusieurs objets indiqués dans la circulaire et les prêtent volontiers quand les médecins le juge nécessaire est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à Ennery la mesure proposée »

Séance du 8 juin 1856 (dimanche à midi)

- Célébration du baptême du Prince Impérial et œuvres de bienfaisances : « la proximité de Pontoise attire une grande partie de la population d'Ennery aux réjouissances de cette ville ... il soit fait par le Comité de Charité une distribution extraordinaire de pain et de viande aux ménages qui en ont le plus besoin à savoir » : Liste de 9 noms
- Inondations « aussi désastreuses qu'extraordinaires dans nombre de départements » : Désignation de 4 commissaires pour faire une collecte

Séance du 16 juin 1856 (à midi)

- Résultats de la collecte pour les inondations : 412,80 f, somme remise au receveur municipal

Séance du 15 août 1856 (vendredi)

- Célébration de la fête de l'Empereur : Le Conseil vient d'assister au Te Deum et pour le reste le Comité de Charité fera une distribution extraordinaire de pain et de viande
- Examen du plan d'alignement et de redressement des rues dressé par l'agent voyer et 3 commissaires (délibération du 13 mai 1855) : adoption de ce plan ⇒ Affichage pour recueillir les observations de chacun

Séance du 16 novembre 1856 (heure de midi)

- Comptes du Comité de Charité : recettes 250,44 f et dépenses 243,80 f soit reliquat de 6,64 f + 105 f (chapitre additionnel de 1856) + 100 f (accordés par le Préfet) : total de 211,64 f « qui permettront de pourvoir aux besoins de la fin de l'année et des premiers mois de 1857 »
- Liste dressée par le maire et le curé des élèves pour la gratuité scolaire : 3 garçons et 5 filles
- Tarif de la conversion des prestations en tâches pour 1857 : maintien des tarifs antérieurs

- Action en justice vis-à-vis du sieur APPEY : réponse du Préfet « il n'y a pas lieu d'autoriser à se pourvoir devant les tribunaux civils » ⇒ Règlement à l'amiable par le biais de l'agent voyer cantonal M Le BRAS, indemnité fixée à 456,66 f ⇒ accord du Conseil

Séance du 8 février 1857 (heure de midi)

- Etat de viabilité de chemins vicinaux dressé par l'agent voyer : approbation de ce tableau
- Rétribution scolaire pour 1856 : 854,50 f ⇒ pas de supplément ⇒ traitement de l'instituteur fixé à 200 f + 0,50 f de frais d'imprimés
- Rétributions scolaires : aucun changement 1 f et 1,50 f
- Compte de gestion du receveur pour 1856 : Commission d'examen MM MAÎTRE Louis et BOURESCHE Jacques
- Réparation d'un plafond et quelques menues réparations au presbytère : 33,99 f
- Mauvais état du pavé du commencement de la place de la forge faisant suite au chemin de Génicourt et d'Osny jusqu'à la route n° 16 : l'adjoint est invité à étudier le travail à faire

Le 29 avril 1857 à 10 heures du matin présentation de corps

- Présentation de cercueil de Marie MAÎTRE décédée à Pontoise le 27 à 4 heures du soir pour être inhumé dans le cimetière de la commune

Séance du 17 mai 1857 (heure de midi)

- Comptes du receveur pour 1855 : Recettes 5 121,59 f et dépenses 4 715,97 f
- Comptes de 1856 : Recettes 5 993,80 f et dépenses 5 311,25 f
- Compte administratif : Recettes 6 664,70 f et dépenses 5 801,20 f
- Compte du Comité de Charité : recettes 415,44 f et dépenses 372,21 f
- Chapitre additionnel : 886,90 f
- Prestations en nature : 2 journées hommes - chevaux et voiture
- Budget 1858 : Recettes et dépenses 5 296,89 f
- Demande de l'instituteur pour avoir un supplément : Refus

Séance du 24 mai 1857 (dimanche à midi)

- Prestations révision du tarif : Ajournement
- Concours de plus imposés : MM BOUCHER Pierre – FOURNIER Pierre – AUBERT Jean – PIEDELEU Michel – LETULLE Thomas – MAILLARD – BOURESCHE Antoine – DEBOISSY Charles
- Imposition extraordinaire : 1 454,63 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Demande pour rehausser au niveau de la nouvelle route n° 16 un ancien tronçon

Séance du 15 août 1857 (à midi)

- La fête de l'Empereur : Le Conseil vient d'assister à un Te Deum et pour le actes de bienfaisance et de charité le Comité de Charité sen chargera

- Arrêt du Préfet concernant la chasse : Qu'il soit appliqué sévèrement

Séance du 23 août 1857 (dimanche heure de midi)

- Compte de gestion pour 1856 : Recettes 6 664,10 f et dépenses 5 801,20 f
- Compte 1857 jusqu'au 3 juin : recettes 1 093,80 f et dépenses 2 148,22 f

Séance du 19 novembre 1857 (heure de midi)

- Compte du Comité de Charité : Recettes 183,21 f et dépenses 86,66 f
- Lite dressée par le maire et le curé des enfants ayant la gratuité scolaire : 3 garçons et 4 filles
- Révision des tarifs des prestations en natures :
 - Journée hommes ⇒ 2 F
 - Journée chevaux ⇒ 3 f
 - Journée voitures ⇒ 1 collier : 1 f
 - ⇒ 2 colliers : 2 f
 - ⇒ 3 colliers : 2 f
 - ⇒ De mulet et de bœuf : 2 f
 - ⇒ D'âne : 2 f
 - Fouille par m3 ⇒ terre légère ou sablonneuses 0,73 f
 - ⇒ Terre végétale mêlée de pierres 0,60 f
 - ⇒ Terre dure ou glaiseuse 0,90 f
 - Transport à la brouette d'un m3 de terre, pierre ou sable ⇒ Pour chaque relais de 2 mètres 1f
 - Extraction d'un m3 de pierres brutes ayant au plus 15 cm de grosseur 2f – pierre de blocage 7 f – cailloux 2 f
 - Chargement de : pavés par m3 30 f – terre pierres ou sable 33 f
- raccordement du chemin de la ravine avec la route n° 16 : 31 mètres rachetés au sieur DESCHAMPS
- Réponses du Préfet sur les coudes de la route n° 16 et le raccordement avec l'ancienne route (séances du 26/12/1856 et du 24/05/1857) : Sur le 1^{er} point des travaux seront fait pour diminuer la dangerosité sur le second un remblai sera fait d'ici la fin de l'année (3 mètres au lieu des 8 demandé)

Séance du 19 janvier 1858 (11 heures du matin)

- Attentat contre l'Empereur et l'Impératrice ⇒ le Conseil se rendra à la messe le dimanche 24 et vote l'adresse suivante :
 - « Sire
 - Dieu qui aime la France veille sur les jours de votre Majesté, il vient encore de détourner de votre tête une infernale tentative, nous l'en bénissons et nous redoublons nos vœux pour la conservation et la prospérité de vos précieux jours.
 - Organe des sentiments de toute la Commune, nous supplions votre Majesté d'agréer le simple et sincère hommage de notre Commune »

Séance du 21 février 1858 (à midi)

- **« Le maire expose que par suite de la maladie grave qu'il a essuyée en 1855, il avait prié Monsieur le Préfet de le dispenser de l'administration de la Commune. La réponse du Préfet le 11 juillet 1855 l'a déterminé à un nouvel essai, encouragé par la bonne intelligence et les habitudes régulières des habitants. Mais la fatigue des deux dernières années et son âge (80 ans) font empêchement à l'activité de l'administration et il se voit obligé d'en remettre le soin à Monsieur l'adjoint, conformément aux dispositions de la loi. Il a cru devoir en faire part au Conseil et étant obligé de rentrer chez lui, il cède le fauteuil à M l'adjoint »**
- Décompte de la rétribution scolaire : 855 f ⇒ pas de nécessité de supplément
- Traitement de l'instituteur : Maintenu à 200 f + 44 centimes pour les frais d'imprimés
- Maintien de la rétribution mensuelle scolaire : 1f pour les enfant en dessous de 6 ans et 1,50 f au dessus de cet âge
- Compte du receveur : Désignation de MM MAÎTRE et BOURESCHE Jacques pour l'examen des comptes
- Réajustement budgétaire : 75 f ⇒ pour solder les travaux du presbytère

Séance du 16 mai 1858 (une heure de relevée)

- Comptes du receveur pour 1857 : Recettes 4 090,88 f et dépenses 3 248,40 f
- Arrêté du compte administratif : Recettes 6 068,73 f et dépenses 5 038,93 f
- Compte du Comité de Charité : recettes 238,21 f et dépenses 168,50 f reliquat de 69,71 f
- Chapitre additionnel pour 1858 : 1 031,48 f en dépenses et recettes
- Prestations en nature pour 1859 : 2 journées hommes, chevaux, voitures et ânes
- Budget pour 1859 : Recettes et dépenses 5 377,89 f

Séance du 24 mai 1858 (heure de midi)

- Présence des plus imposés : MM PIEDELEU Michel – CAUCHOIS Denis – DEBOISSY Charles – BOSSU Charles – DEBOISSY Théodore – THERAUD
- Imposition extraordinaire : 1 368,45 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f

Séance du 28 juillet 1858 (à midi)

- Accord sur le passage d'eau au « Chou »

Séance du 15 août 1858 (Onze heures et demi du matin)

- Célébration de la fête de l'Empereur : Distribution des fonds du Comité de Charité et se borne pour le reste au Te Deum auquel le Conseil vient d'assister
- Elargissement du puits du « Perreux » : L'adjoint est chargé de faire faire des études

Séance du 22 août 1858 (heure de midi)

- Elargissement du puits du Perreux (porté à 3 m2) 140 à 160 f « non compris les travaux de terrasse et les charrois qui seraient faits par les habitants du quartier » ⇒ accord pour faire exécuter les travaux en septembre prochain

Séance du 14 novembre 1858 (heure de midi)

- Comité de Charité : Recettes 119,71 f et dépenses 81,34 f reliquat de 38,37 f
- Liste des enfants dressée avec M le curé pour la gratuité scolaire : 3 garçons et 4 filles
- Conversion des tâches en nature : aucun changement pour 1859
- Placement du Sieur PICHARD à l'hospice comme malade à raison 1,25 f/jour, « le Président espère que la dépense pourra être acquittée par le Comité de Charité »
- Etablissement d'un chemin vicinal entre Ennery et Auvers sur Oise « cette voie de communication pourrait être établie sur l'ancien chemin de Valmondois, aujourd'hui simple chemin d'exploitation qui fait suite à la rue de la Croix et se dirige vers l'est où il aboutit au territoire d'Auvers » ⇒ Cette proposition mérite réflexion ⇒ ajournement

Séance du 13 février 1859 (à midi)

- Décompte de la rétribution scolaire pour 1858 : 866 f : pas de supplément
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Maintien de la rétribution mensuelle scolaire à 1f et 1,50 f selon l'âge
- Compte du receveur : Désignation de MM MAÎTRE et BOURESCHÉ Jacques
- Ajustement budgétaire pour solder les travaux du portail de l'église et travaux au presbytère
- Chemin vicinal entre Ennery et Auvers : Il aboutirait à la route départementale n° 71 entre Hérouville et Auvers ⇒ Accord, ce chemin prenant le n° 4
- Le Préfet invite la commune à l'acquisition d'un mobilier médical : « La mesure proposée intéresse surtout les communes éloignées des lieux où il existe des pharmaciens et des médecins, mais Ennery et à proximité de PONTOISE » ⇒ Rejet

Séance du 8 mai 1859 (heure de midi)

- Comptes du receveur pour 1857 et la première partie de 1858 : Pour 1857 recettes 4 766,88 f et dépenses 4 052,86 f et pour la 1^{ère} partie de 1858 recettes 447,65 f et dépenses 986,07 f
- Compte administratif : recettes 6 514,96 f et dépenses 4 791,87 f
- Compte du Comité de Charité : Recettes 219,71 f et dépenses 183,17 f
- Chapitre additionnel 1859 : recette et dépenses 1 753,09 f
- Présence des plus imposés : MM AUBERT Jean – DEBOISSY Charles – DEBOISSY Théodore – BOURESCHÉ Antoine – PIEDELEU Michel – BOSSU Louis – CAUCHOIS Denis et MAILLARD
- Imposition extraordinaire : 1 335,45 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f

Le 19 juillet 1859 Transport d'un corps

- Corps de BOURESCHÉ Gabriel

Séance du 15 août 1859 (heure de midi)

- Fête nationale du 15 août : Secours extraordinaire de pain et de viande sur les fonds du Comité de Charité et messe de Te Deum à laquelle le Conseil vient d'assister
- Liste, arrêtée avec le curé, des élèves qui auront la gratuité scolaire : au nombre de 7 (Filles et garçons ??)
- Volonté de récupérer les 6 mètres de largeur (suite à la rectification de la route n° 16) « particulièrement nécessaires à l'entrée du village pour joindre la rue de l'Herbette qui elle-même a 6 mètres avec la nouvelle route rectifiée »

Le 21 août 1859 Transport de corps

- Corps de Marie MAILLARD décédée le 20 du présent mois à Livilliers où elle était en nourrice

Séance du 20 novembre 1859 (heure de midi)

- Examen des comptes du Comité de Charité : Reliquat de + 58,37 f
- Maintien du tarif des prestations en nature

Séance du 11 décembre 1859 (heure de midi)

- Classement du chemin d'Ennery à Auvers (ancien chemin de Valmondois) : Chemin vicinal, chemin n° 4 (largeur 5 mètres)

Séance du 12 février 1860 (à midi)

- Rétribution de l'année scolaire 1859 : 885,19 f ⇒ pas de supplément
- Traitement de l'instituteur 200 f + 0,44 centimes pour les frais d'imprimés
- Comptes du receveur : Désignation de la commission d'examen MM MAÎTRE et BOURESCHE Jacques
- Modification du tracé de la sente des Pressoirs à la demande du Sieur LECOEUR François ⇒ accord

Séance du 8 mars 1860 (7 heures du soir)

- Le nombre de seaux à incendie est jugé insuffisant « comme il a été constaté à l'incendie d'Hérouville » : Achat de 50 seaux participation de la Compagnie Mutuelle d'Assurance à hauteur de 95 f

Séance du 13 mai 1860 (heure de midi)

- Comptes exercice 1858 : recettes 5 476,46 f et dépenses 4 791,87 f
- Comptes provisoires pour 1859 : recettes 5 330,80 f et dépenses 6 134,71 f
- Compte administratif 1859 : Recettes 7 163,37 f et dépenses 6 071,02 f
- Prestation en nature : 2 journées hommes – chevaux – voitures – ânes (soit 1 765,50 f) + 249 f de centimes additionnels + 200 f de journées de cantonnier soit 2 214,50 f au total répartis ainsi :
 - Chemin de Livilliers 500

- Chemin de Génicourt 550
- Chemin d'Osny 314,05
- Chemin d'Auvers 850,05
- Budget 1861 : 5 590,39 f en recettes et dépenses

Séance du 20 mai 1860 (heure de midi)

- Comptes du Comité de Charité : recettes 140,25 f et recettes 97,60 f
- Présence des plus imposés : MM MAILLARD Léon – DEBOISSY Charles – THEROUDE – BOSSU Louis – BOURESCHE Antoine – DEBOISSY Théodore – CAUCHOIS Pierre (fils) Absents : MM CHERON – AUBERT – BOUDAUT – PIEDELEU Michel – DOUVILLE Guillaume « qui ne se sont pas présentés »
- Impositions extraordinaire : 1 551,45 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Assurance de la mairie et du presbytère à la Cie d'Assurance Mutuelle ⇒ 6 f pour les premières dépenses d'assurances

Séance du 5 août 1860 (heure de midi)

- « Personne n'ayant demandé la parole, monsieur le Président a levé la séance »

Séance du 12 août 1860

- Liste des enfants, dressée de concert avec m le curé, admis gratuitement à l'école : 3 garçons et 4 filles (à noter la profession des parents ⇒ cultivateur – berger – journalier – journalier – cultivateur – veuve et perruquier)
- Fête de sa majesté l'Empereur (15 août) : secours extraordinaire de pain et de viande sur les fonds du Comité de Charité et assistance « en corps » à la messe et au Te Deum qui sera chanté
- Désignation d'un 4^{ème} garde champêtre adjoint en remplacement de M CAUCHOIS Denis décédé ⇒ La place est affectée à BOUCHER Charles

Séance du 18 août 1860 (séance extraordinaire)

- **Installation du maire et de l'adjoint : Arrêté du Préfet en date du 11 août 1860 qui nomme le Baron RENDU Louis Athanase maire et DEBOISSY Jean Louis adjoint**

« Le Baron RENDU étant retenu chez lui par une indisposition qui ne lui permet pas, malgré son grand désir, de se rendre à la mairie, le Conseil Municipal, sur la proposition de M PIEDELEU Marcel le premier membre inscrit au tableau, décide qu'il se rende à la résidence de M le maire pour y recevoir son serment

Le Conseil s'est donc transporté auprès de ce magistrat M le Baron RENDU, les membres du Conseil étant debout le serment a été prononcé »

Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur

Ensuite M DEBOISSY a prononcé le même serment

Séance du 30 septembre 1860

- **Installation régulière du « corps Municipal » et appel nominal des conseillers municipaux nouvellement nommés et chacun d'eux a prononcé le serment :**
- **PIEDELEU Marcel**
- **BOUCHER Philippe**
- **DEBOISSY Jean Louis**
- **CAUCHOIS Pierre**
- **BOURESCHE Jacques**
- **BOUCHER Charles**
- **LECUYER François**
- **BOURESCHE Pierre**
- **MAÎTRE Louis**
- **PRUDHOMME Pierre**
- **FOURNIER Pierre**
- **LECOEUR François**

Séance du 18 novembre 1860 (heure de midi)

- Conversion en tâches de prestations en nature pour 1861 : Aucun changement

Séance du 10 février 1861 (heure de midi)

- **M DEBOISSY Jean-Louis (adjoint) faisant fonction de maire après le décès de M le Baron RENDU**
- Rétribution scolaire pour 1860 : 742,50 f ⇒ Pas de supplément
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'impression
- Demande du Sous-préfet de ramener le taux de la rétribution scolaire au minimum de 1,75 f et 1,25 f au lieu de 1,50 f et 1 f ⇒ prise en compte de cette demande
- Comptes du receveur : Commission d'examen MM PIEDELEU Marcel et BOUCHER Charles
- Abandon de l'ancienne route déclassée « qui fixe la largeur du chemin à 6 mètres pour l'exploitation des terres riveraines »

Séance du 12 mai 1861 (midi)

- Comptes pour l'exercice 1859 : Recettes 5 440,28 f et dépenses 6 071,02 f
- Comptes provisoires pour 1860 : Recettes 5 228,63 f et dépenses 4 181,68 f
- Compte administratif 1860 : recettes 6 361,88 f et dépenses 4 900,79 f
- Chapitre additionnel : 1 461,09 f
- Prestations en nature : 2 journées hommes – chevaux – voitures et ânes soit 2 264,05 f
- Budget 1862 : Recettes et dépenses 5 621,64 f
- Du fait de la maladie du curé le compte du Comité de Charité n'a pu être arrêté
- Demande de MAÎTRE Lucien d'obtenir la mitoyenneté d'un mur appartenant à la commune et situé entre la cour de la mairie et sa propriété sur 15,50 m ⇒ accord pour 40 f à la condition que « la Commune se réserve le droit de pouvoir à son besoin apporter le long du mur telle construction qui lui conviendra, comme aussi, d'y établir lieux d'aisance, cave ouâtre de cheminée, si elle le juge convenable »

Séance du 20 mai 1861

- Comptes du Comité de Charité : Recettes 125,15 f et dépenses 76,85 f
- Présence des plus imposés : MM FOURNIER Pierre – DEBOISSY Charles – MAILLARD Léon – LETULLE Ambroise – DEBOISSY Théodore – BOSSU Louis – BOURESCHÉ Louis Absents : MM THEROUDE – AUBERT – BOUDAUT – PIEDELEU – CAUCHOIS fils – DOUVILLE Guillaume
- Imposition extraordinaire : 1 628, 95 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Sente des Marchands : Accord du maire de Livilliers pour »conduire la sente jusqu'au chemin vicinal de Livilliers

Séance du 21 juillet 1861 (heure de midi)

- Acquisition de la partie de l'avenue du château devant la mairie et se terminant à la route départementale n° 16 : mise à prix 1 200 f « la mairie ne possède dans cette avenue que d'un droit de passage de 4 mètres de largeur pour arriver à la maison commune » « le Conseil regrette seulement que les vendeurs aient imposé dans le cahier des charge la condition que les arbres fermant l'avenue en question seront conservés sur pied aussi longtemps que l'acquéreur du château conservera les siens, vu qu'il serait utile, à son avis, que deux rangées de ces arbres fussent enlevées, autant pour démasquer la façade de la mairie que pour donner à la place publique projetée une plus grande étendue »

Séance du 14 août 1861

- Liste des élèves admis gratuitement à l'école, dressée de concert avec M le curé : 3 garçons et 3 filles (motifs pour 5 « nombreuse famille » pour 1 « père infirme »)
- Fête de sa Majesté l'Empereur qui doit être célébrée le jour de l'assomption: I sera distribué sur les fonds du Comité de Charité un secours extraordinaire de pain et de viande aux indigents et le Conseil assistera, en corps, à la messe et au Te Deum de ce jour là
- Acquisition de l'avenue du château : Vente au enchère acquisition pour 1 225 f ⇒ imposition extraordinaire pour faire face à la dépense qui sera votée avec le concours des plus imposés

Séance du 18 août 1861

- Présence des contribuables les plus imposés (en nombre égal à celui des conseillers) : MM MAILLARD Léon – BOURESCHÉ Pierre – FOURNIER Pierre – AUBERT Jean – THEROUDE Théodore sont absents MM CHERON – BOSSU Louis – DEBOISSY Théodore – DEBOISSY Charles – BOUDAULT et PIEDELEU Michel
- Total acquisition de l'avenue + frais de vente : 1 405,80 f : vote d'une imposition extraordinaire pour cet achat

Séance du 13 octobre 1861 (à midi)

- L'entrée de la rue de l'herbette est restée dans un très mauvais état depuis la rectification de la route départementale n° 16 : échange de terrains pour améliorer l'entrée sur la route n° 16

Séance du 10 novembre 1861 (heure de midi)

- Lettre du Préfet pour les secours à accorder aux indigents durant l'hiver ⇒ Les fonds versés au Comité de Charité suffisent
- Conversion des prestations en tâches : Maintien pour 1862
- Pour améliorer l'état des chemins ruraux 500 f seront prélevés sur la somme prévue pour l'entretien des chemins vicinaux
- Melle Stéphanie RENDU, avant son départ d'Ennery, conformément au vœu de son père le Baron RENDU, a remis à la Commune les 3 volumes du plan terrier, ainsi que la carte générale du terroir « qui depuis longtemps étaient restés au château »

Séance du 26 décembre 1861 (heure de midi)

- Rectification du tracé de la petites sente des Pressoirs

Séance du 9 février 1862 (Dimanche à midi)

- Taux de la rétribution scolaire pour 1863 : 1,75 f pour les enfants de 6 ans et au dessus et 1,25 f pour les enfants en dessous de 6 ans
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Contribution scolaire pour 1861 : 794 f ⇒ pas de supplément au traitement de l'instituteur
- Compte du Comité de Charité pour 1861 : Recettes 121,30 f et dépenses 58,50 f
- Compte du receveur : Commission d'examen MM BOUCHER Philippe et FOURNIER

Séance du 11 mars 1862 (toujours M DEBOISSY adjoint Président de séance)

- Réajustement budgétaire pour payer l'avoué chargé de la vente de l'allée du château

Séance du 29 mars 1862

- Décret impérial du 1^{er} mars 1862 qui autorise la Commune à acheter l'avenue du château et à percevoir une contribution extraordinaire

Séance du 11 mai 1862 (à midi)

- Comptes du receveur pour 1861 : Recettes 5 269,53 f et dépenses 4 900,79 f
- Compte provisoire pour 1862 : Recettes 5 287,66 f et dépenses 3 741,98 f
- Compte administratif pour 1861 : Recettes 7 058,72 f et dépenses 4 719,88 f
- Chapitre additionnel : Recettes et dépenses 2 338,84 f (dont 600 f chemin de Livilliers – 525 f chemin de Génicourt – 300 f chemin d'Osny et 775,98 f chemin de l'Isle)
- Prestation en nature : 2 journées hommes – chevaux – voiture et ânes

- Budget 1863 : Recettes et dépenses 6 458,89 f

Séance du 18 mai 1862 (heure de midi)

- Présence des contribuables les plus imposés : MM BOURESCHE Pierre – BOSSU Louis fils – MAILLARD Léon – DEBOISSY Théodore – Absents MM THEROUDE - CHERON – AUBERT – DEBOISSY Charles – BOUDAUT – PIEDELEU Michel – CAUCHOIS Fils – DOUVILLE Guillaume –
- Imposition extraordinaire pour 1863 : 1 821,90 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Les sapeurs pompiers n'ont reçu, jusqu'ici, aucune indemnité pour le temps qu'ils consacrent à la Commune : 86,61 f seront distribués à la fin de l'année
- Le cimetière a 2 entrées à chacun des angles du mur longeant la route départementale et une autre entrée du côté du château « sont la cause que le cimetière devient pour beaucoup de personne un lieu de passage que la porte donnant du côté de la rue de Paris étant située vis-à-vis d'un marchand de vin, on ne se fait aucun scrupule de se faire des ordures et autres inconvenances dans l'angle de cette porte et dans le cimetière lui-même et qu'il importe de remédier à ce grave inconvénient »
 - Suppression de la porte donnant du côté de la rue de Paris
 - La porte principale (percée latéralement à l'avenue du château) soit reportée en face de la porte du porche de l'église et aboutisse directement à la route n° 16
- Le cimetière sera fermé à clef la nuit

Séance du 14 août 1862 (à midi)

- Liste des élèves qui auront la gratuité scolaire dressée par l'adjoint et le curé : 3 garçons et 3 filles
- Fête de sa Majesté l'Empereur : Les fonds du Comité de Charité seront utilisés pour une distribution aux indigents et assistance à la messe et au Te Deum
- Le ministère des finances a décidé que « les feuilles du registre de l'état civil restant en blanc à partir du 14 juillet 1862 seront soumises à l'augmentation générale de l'impôt sur le timbre » : coût pour Ennery ⇒ 11,10 f
- Demande du Préfet pour établir une bibliothèque scolaire « pour venir en aide aux enfants indigents qui n'ont pas le moyen d'acheter les livres de classe et pour y placer en outre différents ouvrages appartenant à la Commune ⇒ « la Commune a fait, depuis longtemps, l'acquisition des ouvrages classiques employés dans l'école et que l'école possède une armoire convenable pour renfermer ces ouvrages : Il n'est pas nécessaire de faire de nouvelles dépenses

Séance du 16 novembre 1862 (heure de midi)

- Secours aux indigents pendant l'hiver : les montants votés pour le Comité de Charité suffisent
- Conversion des prestations en tâches : maintien pour 1863
- Abonnement à un second placard du journal le Moniteur : « le placard affiché à la porte de la mairie est suffisant à la population de la Commune »
- Souscription pour 1 exemplaire de l'annuaire du département

- Le cantonnier avec son allocation de 200 f, inscrite au budget, ne peut, eu égard à l'accroissement des chemins, maintenir leur état d'une manière convenable : Proposition de porter cette allocation à 500f

Séance du 27 novembre 1862 (sept heures du soir)

- Tableau de classification de la sente des marchands prolongée sur le territoire de Livilliers clôture du procès verbal ouvert le 26 octobre 1862 ⇒ classement en chemin rural

Séance du 15 février 1863

- Taux de rétribution scolaire : sans changement
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Rétribution scolaire pour 1862 : 848,25 f : pas de supplément
- Compte du Comité de Charité : Reste 176,24 f

Séance du 3 mai 1863 (dimanche heure de midi)

- Demande du Sous Préfet pour l'établissement d'un marché alimentaire à Méry : approbation

Séance du 17 mai 1863 (à midi)

- Compte de gestion du receveur pour 1862 : Recettes 8 445,68 f et dépenses 4 508,25 f
- Compte administratif pour 1862 : Recettes 8 751,03 f et dépenses 6 595,03 f
- Chapitres additionnels : recettes et dépenses 2 155,45 f
- Prestations en nature : 2 journées hommes – chevaux – voitures et ânes
- Budget pour 1854 : 6 025,74 f en dépenses et recettes
- Présence des plus imposés : BOSSU Louis fils – DEBOISSY Théodore – MAILLARD Charles – Absents MM GENTIL – THEROUDE – BOURESCHE – CHERON – AUBERT – CAUCHOIS – BOUDAUT
- Imposition extraordinaire 2 226,15 f
- Traitement de garde champêtre : 450 f
- Rétablissement de l'ancien chemin de Pontoise à Beauvais

Séance du 14 août 1863 (à 6 heures du soir)

- Toujours comme Président M DEBOISSY adjoint
- Fête de l'Empereur du 15 août : Le Conseil est invité à se rendre demain 15 août à la messe et au Te Deum qui sera chanté, il sera distribué sur les fonds du Comité de Charité un secours extraordinaire aux indigents

Séance du 23 août 1863 (heure de midi)

- Liste des élèves ayant la gratuité scolaire : 3 garçons et 3 filles (5 « nombreuse famille » et 1 « infirme »)
- Nomination d'un garde champêtre adjoint en place de M MAITRE Jacques décédé : M CORDIER Michel

Séance du 15 novembre 1863

- Secours pour l'hiver aux indigents : Le budget voté et l'offrande faite par les particuliers « ont suffi jusqu'à ce jour » ⇒ Rien de particulier ne sera donc fait
- Conversion des prestations en tâches : Aucune nouvelle proposition de l'agent voyer pour 1864 ⇒ Maintien du tarif de l'année précédente
- Rapport sur la situation du cimetière et sur les « inconvénients qui peuvent en résulter pour la salubrité publique » : Le cimetière comporte 300 tombes communes et 80 particulières « le cimetière se trouve au nord, entouré de jardins plantés d'arbres, aucune construction nouvelle n'a eu lieu de ce côté depuis 1852 que par conséquent le dit cimetière se trouve isolé autour de l'église et séparé des habitations à la distance légale, considérant en outre que le terrain destiné aux sépultures est assez vaste relativement à la population » ⇒ le Conseil émet le vœu que le cimetière soit conservé dans la situation actuelle
- Nom pour l'avenue de la mairie : Place RENDU

Séance du 13 février 1864 (heure de midi)

- Rétribution scolaire pour 1865 : 1,75 f pour les enfants de 6 ans et au-dessus et 1,25 f pour ceux de moins de 6 ans
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f frais d'imprimés
- Pour 1863 la rétribution scolaire est de 874 f : pas de supplément
- Comptes du receveur : commission d'examen MM BOUCHER Philippe et MAITRE
- Comptes du Comité de Charité : Recettes 250 f et dépenses 184,08 f
- Décret impérial du 26 décembre 1863 : Accord pour la dénomination « Place RENDU »
- Mademoiselle Stéphanie RENDU très satisfaite de ce fait a fait don à la commune de la seconde annuité du paiement de la place en question, soit 600 f sous réserve que 200 f soient alloués au Comité de Charité et que le reste soit réservé à la restauration de la façade de la mairie

Séance du 16 mai 1864 (à midi)

- Comptes 1863 : Recettes 6 412,19 f et dépenses 6 598,58 f
- Rapport de l'agent voyer sur les chemins vicinaux : 2 075 f dont
 - 800 f chemin de Livilliers
 - 400 f chemin de Génicourt
 - 250 f chemin d'Osny
 - 304,50 f chemin de Lisle
 - Et 500 f pour le salaire du cantonnier
- Budget pour 1865 : Recettes et dépenses 6 030,79 f
- Présence des plus imposés : MM GENTIL – DEBOISSY Théodore – DEBOISSY Charles – BOURESCHE Pierre – Absents MM MAILLARD Léon – THEROUDE Etienne – CHERON Henri – BOSSU Louis – AUBERT Jean – CAUCHOIS Pierre fils – BOUDAUT Pierre – PIEDELEU Michel
- Imposition extraordinaire : 2 199,65 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f
- Conversion des prestations en tâches, nouveaux tarifs :

Tarif de conversion des prestations en tâches							
N° catégorie	Hommes	Chevaux	Voitures à			Bœufs et mulets	Anes
			1 collier	2 colliers	3 colliers		
1	2,75 f	3,75 f	1,50 f	2,50 f	2,75 f	2,50 f	2,00 f
2	2,25 f	3,25 f	1,25 f	2,00 f	2,50 f	2,15 f	1,50 f
3	2,00 f	3,00 f	1,00 f	1,75 f	2,25 f	2,00 f	1,25 f
4	1,75 f	2,75 f	1,00 f	1,50 f	2,00 f	1,80 f	1,00 f
Attelage	conducteur	compris					
N° catégorie	Voiture	attelée de	chevaux	Voiture	attelée de	boeufs	Observations
	1 collier	2 colliers	3 colliers	2 colliers	4 colliers		
1	3,00 f	12,75 f	16,75 f	10,50 f	15,50 f		uniquement
2	6,75 f	10,75 f	14,90 f	9,05 f	13,35 f		couples
3	6,00 f	9,75 f	13,25 f	8,25 f	12,25 f		de
4	5,50 f	8,75 f	12,00 f	7,35 f	10,95 f		2 et 4

La commune sera classée dans la seconde catégorie

Séance du 29 mai 1864 (heure de midi)

- Auvers sur Oise va établir un marché pour la vente de denrées alimentaires qui se tiendrait le mercredi de chaque semaine : Approbation de la demande

Séance du 14 août 1864

- Fête de sa Majesté l'Empereur : Comme à l'habitude messe du 15 août et Te Deum et secours extraordinaire par le Comité de Charité
- Liste des élèves qui auront la gratuité scolaire (dressée de concert avec le curé) : le perruquier ayant quitté la commune, la liste antérieure est réduite à 5 noms, mais le Conseil décide de maintenir 6 noms ⇒ 1 garçon et 5 filles (profession des parents : 2 cultivateurs – 3 manouvriers et 1 matelassière)
- Classement des rues qui sont le prolongement des chemins vicinaux

Séance du 6 novembre 1864 (dimanche à midi)

- Le marché d'Auvers se tiendra le jeudi de chaque semaine au lieu du mercredi : approbation

Séance du 20 novembre 1864 (heure de midi)

- Secours aux malheureux pour l'hiver : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- Pour 1865 maintien des tarifs de conversion en tâches

Séance du 12 février 1865 (heure de midi)

- Dépenses de l'instruction primaire pour 1866 : maintien des tarifs 1,75 et 1,25 f

- Traitement de l'instituteur 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Rétribution scolaire pour 1864 : 939 f ⇒ pas de supplément
- Comptes du receveur intérimaire (la titulaire M LAURENT étant décédé) : commission d'examen MM BOUCHER et MAITRE Louis
- Comptes du Comité de Charité pour 1864 : Recettes 300 f et dépenses 158 f
- Ajustement budgétaire pour les travaux de charpente de la couverture et l'élévation du clocheton

Séance du 14 mai 1865

- Compte pour 1864 : Recettes 6 018,03 f et dépenses 3 937,05 f
- Compte administratif 1864 : Recettes 8 813,00 f et dépenses 7 173,21 f
- Budget pour 1866 : 6 114,46 f dépenses et recettes
- Chapitre additionnel : 1 639,79 f
- Traitement du garde champêtre : 450 f

Séance du 27 août 1865

- **Suite aux élections des 23 et 30 juillet installation du nouveau Conseil Municipal à savoir :**
 - **DEBOISSY Jean-Louis - Renouvelé – Adjoint**
 - **BOURESCHE Pierre - Renouvelé**
 - **BOUCHER Philippe - Renouvelé**
 - **FOURNIER François - Nouveau**
 - **PUDHOMME Pierre – Renouvelé**
 - **LECUYER François – Nouveau**
 - **BOURESCHE Philippe – Nouveau**
 - **MAILLARD Léon – Nouveau**
 - **AUBERT Jean-Pierre Nouveau**
 - **MAITRE Louis – Renouvelé**
 - **BOURESCHE Auguste Nouveau**
 - **PIEDELEU Etienne – Nouveau**
- **Prestation de serment par chacun « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur »**
- La fête de l'Empereur a été célébrée le 15 août
- Enfants à admettre à la gratuité scolaire en 1866 : 6 enfants dont 3 garçons et 3 filles (profession : 1 sans – 2 veuves – 1 cultivateur – 1 manouvrier – 1 perruquier)

Séance du 28 septembre 1865 (huit heures du soir)

- **Installation du maire et de l'adjoint, nomination par le Préfet en date du 16 septembre 1865 :**
 - **Maire : Jean-Louis DEBOISSY**
 - **Adjoint : Pierre PRUDHOMME**
- **Chacun a prêté serment**

Séance du 29 octobre 1865

- Lettre du Sous Préfet (loi du 13 avril 1850) qui rappelle sur la nécessité de créer une commission chargée de rechercher et d'indiquer les mesures indispensables pour l'assainissement des logements et dépendances insalubres : Sont désignés MM BIBARD Docteur médecin à Pontoise – BREBANT Architecte à Pontoise – BOUCHER Philippe – MAÎTRE Louis – PRUDHOMME Pierre et MAILLARD Léon

Séance du 12 novembre 1865

- Ressources du bureau de Bienfaisance pour l'hiver : Les ressources jointes aux dons des particuliers sont suffisantes
- Conversion des prestations en tâches pour 1866 : Maintien
- Le quartier du Perreux est privé d'eau tous les étés pour les animaux et ceci est en outre préjudiciables en cas d'incendie : Etablissement d'une mare à « la place de la forge » ⇒ accord pour prendre contact avec le Sieur MARTIN pour l'acquisition du terrain
- Désignation des membres pour le Comité de Charité : Le maire – le curé – MM PRUDHOMME Pierre BOUCHER Philippe – FOURNIER François

Séance du 24 décembre 1865 (heure de midi)

- Examen du tableau de classification des chemins de la Commune : Les rues formant le prolongement des chemins vicinaux ne fassent pas partie intégrante du chemin, elles restent soumises aux lois et règlements de la voirie urbaines

Séance du 18 février 1866 (heure de midi)

- Rétribution scolaire : 1,75 f pour les enfants de 6 ans et au-dessus et 1,25 f pour ceux de moins de 6 ans
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Rôle de la rétribution scolaire pour 1865 : 918,25 f ⇒ Pas de supplément

Séance du 21 mai 1866

- Compte de gestion du receveur pour 1865 : Recettes 7 931,14 f et dépenses 6 451,75 f
- Approbation du compte administratif : Idem au compte de gestion
- Chapitre additionnel pour 1866 : 1 479,39 f
- Prestations en nature : 2 journées hommes – chevaux – ânes et voitures
- Suppression du centime additionnel
- Budget 1867 : 6 138,24 f en recettes et dépenses
- Présence des plus imposés : MM BOURESCHÉ Philippe – MAÎTRE Jacques – DEBOISSY Charles – Absents MM CHEROUDE – DEBOISSY Théodore – BOURESCHÉ Pierre – PIEDELEU Maximilien – CAUCHOIS – BOUCHER Julien – BOUVILLE – BOSSU
- Imposition extraordinaire : 2 301,44 f
- Mare de la forge : 2,70 ares – coût y compris les frais de construction 1 900 f ⇒ nouvelle imposition extraordinaire pendant les années 1867 et 1868 pour faire face à cette dépense

Séance du 17 juin 1866

- Plan d'alignement des rues de la Commune suite à enquête publique ouverte le 13 juin et close le 15 juin : Maintien tel qu'il a été dressé par l'agent voyer sans tenir compte des observations qui ont été consignées sur le procès verbal d'enquête
- Néanmoins modification dans l'alignement compris entre les n° 29 et 31 de la rue de la Croix, mare Tuppin : Il est proposé de maintenir la limite actuelle que forme la mare avec un mètre au dehors du mur tenant aux propriétés DUBACQ et BOUCHER François

Séance du 19 août 1866

- Personne n'ayant réclamé la parole la séance est levée

Séance du 18 novembre 1866

- ressources du bureau de bienfaisance pour la mauvaise saison: Les sommes portées au budget sont suffisantes
- Tarif de conversion des tâches en prestations : maintien
- Gratuité scolaire (liste dressée par MM le maire et le curé) : 2 garçons et 3 filles (2 motif – nombreuse famille et 3 motif – dans le besoin)

Séance du 30 décembre 1866

- Classement des chemins : enquête publique du 30 novembre au 20 décembre 1866, adoption du rapport
- L'agent voyer d'arrondissement a donné son accord sur le classement

Séance du 10 février 1867

- Rétributions scolaires : 1,75 f enfant de 6 ans et plus et 1,25 f enfant de moins de 6 ans
- Traitement de l'instituteur 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Montant de la rétribution scolaire pour 1866 : 1 027,50 f : pas de supplément
- Comité de Charité : Recettes 300 f et dépenses 213,80 f (211 f pour le boucher et 2,80 f pour le pharmacien) ⇒ Reste donc 86,20 f

Séance du 3 mars 1867

- De nouveau refus que les rue en prolongement des chemins vicinaux soient considérées comme voies vicinales
- Décret impérial du 9 février 1867 qui autorise l'achat du terrain pour la mare de la forge aux sieurs MARTIN et FOURNIER, coût 432 f pour 2,70 ares

Séance du 19 mai 1867

- Comptes du receveur pour 1866 : Recettes 6 463,9_ f et dépenses 5 817,86 f
- Compte administratif : Recettes 7 973,46 f et dépenses 6 118,87 f
- Chapitre additionnel : 3 024,05 f

Séance du 26 mai 1867

- Chemins vicinaux dépenses demandées par l'agent voyer : 2 946,60 f (chemin de Livilliers 750 f – chemin de Génicourt 1 371,60 f – chemin d'Osny 400 f – chemin de l'Isle 425 f) ⇒ somme ramenée à 1 473,30 f y compris le traitement du cantonnier (500 f) soit chemin de Livilliers 523,30 f – chemin de Génicourt 150 f – chemin d'Osny 150 f – chemin de l'Isle 150 f
- Prestations en nature pour 1868 : 1 journée
- Budget 1868 : Recettes et dépenses 6 751,10 f
- Présence des plus imposés : MM THEROUDE Théodore – DEBOISSY Théodore – DEBOISSY Charles – BOURESCHÉ Philippe – LETULLE Pierre – Absents MM BOURESCHÉ Pierre – BOSSU Louis fils – CAUCHOIS Pierre – DOUVILLE Guillaume – PIEDELEU Maximilien
- Imposition extraordinaire : 2 351,44 f
- Traitement du garde champêtre : 650 f
- De nouveau classement des rues formant le prolongement des chemins vicinaux : Maintien de la position déjà votée

Séance du 18 août 1867 (à une heure de relevé)

- La loi du 10 avril 1867 oblige les communes de 500 habitants et plus d'avoir une école pour les filles : La Commune d'Ennery d'après le dernier recensement a 533 habitants ⇒ mais depuis quelques temps baisse de la population, les derniers recensements donnent :
 - 1836 : 611 habitants
 - 1846 : 570 habitants
 - 1851 : 569 habitants
 - 1856 : 531 habitants
 - 1861 : 542 habitants
 - 1866 : 533 habitants⇒ qu'en outre en 1854 a été créée une salle d'asile tenue par la femme de l'instituteur pour les enfants de moins de 7 ans, de sorte que l'école mixte ne compte qu'une moyenne de 40 à 50 élèves l'hiver et 30 à 40 l'été « considérant aussi que la femme de l'instituteur, quoique n'ayant pas reçue sa nomination de l'autorité supérieure, n'en dirige pas moins les travaux à l'aiguille des filles et d'autant plus facilement que les deux salles ont une porte de communication, que l'entrée et la sortie des classes sont surveillées avec une attention scrupuleuse »
 - ⇒ Demande du maintien de l'école mixte
- Commission pour la surveillance des travaux de la mare de la forge : FOURNIER François et BOURESCHÉ Edouard

Séance du 8 septembre 1867 (à une heure de relevé)

- Révision du classement des chemins vicinaux : Le chemin n° 2 de Génicourt à Ennery, sur une longueur de 150 mètres, a besoin d'être mis en état d'entretien et doit être classé dans la 1^{ère} catégorie ⇒ Maintien en 2^{ème} catégorie par 5 voix contre 3 et 1 nulle

Séance du 21 septembre 1867 (à 7 heures du soir)

- Le Sous-préfet fait remarquer qu'une journée de prestation en nature est insuffisante pour l'équilibre du budget : Après vote (6 voix pour 1 voix contre) 1 nouvelle journée est retenue

Séance du 6 octobre 1867 (heure de midi)

- Présence des plus imposés : MM MAÎTRE Etienne – PIEDELEU Michel – BOSSU Louis fils – DEBOISSY Théodore – Absents MM DOUVILLE Guillaume – DEBOISSY Charles – BOURESCHE Louis – BOUCHER Pierre – MAÎTRE Jacques – BOURESCHE Philippe
- Conformément à la loi du 31 juillet dernier le traitement de 600 f du garde champêtre est désormais « porté sur le principal des 4 contributions directes » et non plus sur une imposition extraordinaire

Séance du 14 novembre 1867 (à une heure de relevé)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Pas de nouvelles ressources, les sommes portées au budget sont suffisantes
- Nominations pour siéger au Comité de Charité : Le curé – MM BOURESCHE – FOURNIER – DEBOISSY Jean-Louis
- Liste des élèves pour la gratuité scolaire : 3 garçons et 2 filles (familles : toutes dans le besoin)
- Maintien du tarif de conversion en tâches
- Demande de la ville de Poissy d'ouvrir un nouveau marché au bestiaux le lundi en plus du jeudi : Accord
- Un arrêté du baron RENDU du 26 février 1856 « par lequel les meules de grains, pailles, fourrages ne peuvent être faites qu'à 100 mètres des habitations ou de la voie publique et à une distance entre elles d'au moins 50 mètres » : Modifications ⇒ Pour les meules à grains - 50 mètres de la voie publique (vote : 5 pour et 4 contre) - 150 mètres des habitations (unanimité) – 50 mètres entre elles et meules pailles et fourrages – 20 mètres de la voie publique – 150 mètres des habitations et 50 mètres entre elles
- Demande que les prestations en nature soient fixées en mai (au lieu du 20 mars au 20 avril) pour mieux se conformer aux travaux des champs

Séance du 5 janvier 1868 (à une heure de relevé)

- Purge des hypothèques pour l'achat du terrain de la mare de la forge : Pas nécessaire

Séance du 21 janvier 1868 (onze heures du matin)

- De nouveau purge de l'hypothèque pour la mare de la forge : Jusqu'à 500 f cette formalité n'est pas nécessaire or le terrain a été acheté 432 f
- Le Conseil Départemental de l'Instruction Publique dans sa séance du 23 décembre dernier a décidé que la Commune d'Ennery ne doit pas être exemptée de la possession d'une école de filles : Outre les arguments déjà avancés, il faut noter, après examen du registre de l'état civil, que le nombre des naissances « est fort restreint par rapport à

celui des années précédentes, le nombre total des enfants, y compris ceux qui fréquentent l'asile, ne devrait pas dépasser 40 ou 50 » en outre la division en 2 classes nécessitera un nouveau poste ce qui sera préjudiciable au Département et à la Commune « qui verra constamment à la tête de l'école des garçons ou un débutant qui quittera la Commune après deux ou trois ans d'exercice ou un vieillard qui aura épuisé ses forces dans une commune plus importante » ⇒ Pour toutes ces raisons il est demandé au Conseil Départemental de revenir sur sa décision

Séance du 16 février 1868 (heure de midi)

- Taux de la rétribution scolaire pour 1869 : 1,75 f enfants de 6 ans et au-dessus et 1,25 f pour ceux au-dessous de 6 ans et pour les enfants admis gratuitement au compte de la Commune 1,50 f pour 6 ans et plus et 1 f pour – de 6 ans
- Montant de la rétribution scolaire en 1868 : 1 152 f ⇒ pas de supplément
- Rémunération de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés

Séance du 5 mars 1868 (heure de midi)

- Examen du devis et du plan pour la construction de la mare rue de la forge : Le mur prévu sur la rive de la rue de la forge sera supprimé, la profondeur sera réduite à 1,50 m – 1,30 m, pas de fondation le sol étant stable, « l'entrée de la mare sera établie suivant un plan incliné (56 m²) soit entièrement construite en blocage, lequel sera fourni par la Commune, l'entrée en blocage sera plus facile pour abreuver les animaux que l'entrée en béton »

Séance du 14 mai 1868

- Comptes de gestion du receveur : Recettes 8 119,39 f et dépenses 6 838,74 f
- Comptes administratifs : Recettes 10 101,12 f et dépenses 7 146,38 f
- Chapitre additionnel : 2 954,74 f

Séance du 17 mai 1868

- Chemins vicinaux 2 246,60 f : Soit 2 journées hommes, voitures, chevaux, ânes
- Budget 1869 : Recettes et dépenses 6 514,84 f
- Présence des plus imposés : MM DEBOISSY Charles – DEBOISSY Théodore – BOSSU Louis (fils) – Absents MM GENTIL – THEROUDE – BOURESCHÉ Pierre – PIEDELEU – BOUCHER – CAUCHOIS et LETULLE
- Imposition extraordinaire : 2 301,44 f
- Traitement du garde champêtre : 650 f
- La côte de Louville (chemin n° 2 de Génicourt à Ennery) doit être rectifiée sur 150 mètres : ajournement pour connaître la dépense

Séance du 21 mai 1868

- Examen du plan de rectification de la côte de Louville : A revoir

Séance du 14 juin 1868 (huit heures du soir)

- Modifications dans les plans de la nouvelle mare rue de la forge (la mare devait être contiguë au bâtiment du Sieur CAILLEUX qui refuse) : Nécessité d'acquérir un nouveau terrain celui de Sieur ROUZE (très grand avantage pour l'assainissement de la mare) et la place publique le long de la grange de ROUZE pourrait être échangée avec le terrain convoité ⇒ Accord

Séance du 5 juillet (heure de midi)

- Enquête pour l'échange de terrain avec le Sieur ROUZE : examen des réclamations (une seule de CAILLEUX) non prise en compte ⇒ Demande d'accord de l'autorité supérieure

Séance du 16 août 1868 (à midi)

- Révision du plan d'alignement des rues pour porter la largeur à 7 mètres : rues du Perreux – de la forge – de l'herbette – de la bosse et de la croix ⇒ Examen du résultat de l'enquête publique ouverte les 12 – 13 et 14 du mois courant ⇒ Report
- Construction de trottoirs sur la route départementale n° 16 : 170 f (la moitié de la somme nécessaire : Il n'y a pas lieu de donner suite à cette proposition

Séance du 4 octobre 1868 (heure de midi)

- Une partie du terrain acheté pour la mare de la forge n'a pas été utilisé soit 1,48 are : vente au Sieur ROUZE au prix de 80 f l'are

Séance du 8 novembre 1868 (1 heure de relevé)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : les sommes portées au budget seront suffisantes
- Liste des enfants ayant la gratuité scolaire en 1869 : 2 garçons et 1 fille (toutes les familles dans le besoin)
- Tarif de conversion des tâches en prestations : Maintien

Séance du 17 décembre 1868 (heure de midi)

- Liste des indigents pour les soins médicaux gratuits : 20 personnes

Séance du 10 janvier 1869 (heure de midi)

- Nouveau projet de rectification de la côte de Louville : Demande de reprise de la 1^{ère} proposition ⇒ Oui, mais lors de l'enquête réclamations ⇒ Décision de passer outre aux réclamations sauf à porter à 0,60 m le remblai
- Indemnité pour l'ancien agent voyer M LEBAS : 40 f
- Indemnité pour l'agent voyer M NOEL : 30 f

Séance du 27 janvier 1869 (sept heures du soir)

- Autorisation accordée à Madame LARCHEVÊQUE pour retirer son cautionnement pour les travaux de la mare : coût 240 f

Séance du 18 février 1869 (une heure de relevé) Présidence de M PRUDHOMME adjoint (préside les Conseils depuis la séance de mai 1867)

- Aucune majorité pour pouvoir délibérer

Séance du 21 février 1869 (1 heure de relevé)

- Taux de rétribution scolaire : 1,75 f enfants de 6 ans et plus et 1,25 f enfants de moins de 6 ans
- Pour les enfants admis gratuitement à l'école : 1,50 f et 1 f
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Rétribution scolaire pour 1868 : 1 184,25 f ⇒ Pas de complément
- Réajustement budgétaire pour le financement de la rectification de la côte de Louville

Séance du 14 mars 1869 (une heure de relevé)

- **Le Préfet, par arrêté du 5 mars, nomme M MAILLARD Léon maire qui a prêté serment**

Séance du 16 mai 1869 (heure de midi)

- **Par arrêté du 7 mai le Préfet nomme M BOUCHER Philippe adjoint au maire (en remplacement de M PRUDHOMME démissionnaire) qui a prêté serment**

Séance du 27 mai 1869

- Compte de gestion du receveur pour 1868 : Recettes 8 010,10 f et dépenses 8 377,66 f
- Compte administratif pour 1868 : Recettes 11 347,08 f et dépenses 8 224,57 f
- Chapitre additionnel : 3 127,98 f

Séance du 30 mai 1869

- Rapport de l'agent voyer pour l'entretien des chemins : 2 246,60 f (salaire du cantonnier 300 f – chemin de Livilliers 386,60 f – chemin de Génicourt 800 f – chemin d'Osny 380 f – chemin d'Auvers 380 f)
- Rôle des prestations pour 1870 : 2 journées hommes, chevaux, ânes et voitures
- Budget 1870 : Recettes et dépenses 6 807,55 f
- Présence des plus imposés : MM BOSSU – FOURNIER et MAÎTRE – Absents MM GENTIL – BOUDAULT – CAUCHOIS – THEROUDE – DOUVILLE – AUBERT – LETULLE
- Imposition extraordinaire : 2 594,15 f
- Traitement du garde champêtre : 650 f

Séance du 18 juillet 1869

- La ville de POISSY veut créer une foire qui se tiendrait, sur la place du marché aux bestiaux, le 1^{er} samedi de chaque mois et aurait pour objet le commerce de chevaux – bœufs – veaux – moutons – porcs – animaux de basse cour et vente de toutes denrées et production nécessaires aux exploitations agricoles et instruments aratoires ⇒ Approbation

Séance du 14 août 1869

- « Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a déclaré la séance levée »

Séance du 24 septembre 1869

- Le bureau télégraphique de Pontoise « actuellement fermé pendant la nuit et même à certaines heures de la journée, situation très préjudiciable aux intérêts locaux, serait transformé en bureau complet, c'est-à-dire qu'il serait toujours ouvert au public » ⇒ Accord

Séance du 24 octobre 1869

- L'agent voyer en chef a apporté quelques modifications sur le plan d'alignement des rues (la largeur des rues ne subit aucun changement notable) : approbation
- Modification budgétaire pour l'entretien des chemins

Séance du 14 novembre 1869

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes

Séance du 21 novembre 1869

- Examen des réclamations suite à l'enquête publique des 14, 16 et 17 novembre, relative au plan d'alignement des rues : Le Conseil adopte le plan ; à l'unanimité moins 1 voix, et passe outre aux 2 observations déposées par MM DELACOUR et BOURESCHE

Séance du 13 février 1870 (une heure de relevé)

- Rétributions scolaires : 1,75 f enfants de 6 ans et plus et 1,25 f enfants de moins de 6 ans
- Rétribution scolaire pour la commune : 1,50 f et 1,00 f
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Total de la rétribution scolaire pour 1868 : 1 206 f ⇒ Pas de complément (car il faut au moins - rétribution scolaire + traitement – 700 f – article 38 de la loi du 15 mars 1850)

Séance du 22 mai 1870

- Comptes de gestion du receveur pour 1869 : Recettes 8 014,51 f et dépenses 8 049,73 f
- Compte administratif : Recettes 10 696,88 f et dépenses 8 875,07 f
- Chapitre additionnel : 1 824,10 f
- Rôle des prestations 2 246,60 f soit 2 journées hommes – chevaux – ânes et voitures
- Purge des hypothèques d terrains pour la réfection de la côte de Louville
- Budget primitif 1871 : recettes et dépenses 6 812,14 f
- Présence des plus imposés : MM BOSSU Louis – BOURESCHE Julien – DEBOISSY Théodore – Absents MM GENTIL – BOUDAULT – THEROUDE – BOURESCHE – DEBOISSY Cyrille – DOUVILLE – CAUCHOIS
- Imposition extraordinaire : 2 598,74 f
- Traitement du garde champêtre : 650 f
- L'empereur a échappé à un attentat, le Conseil vote une adresse à son intention :
« Sire
A votre appel le pays a répondu
Les attentats et les complots des coalitions étranges, des manœuvres désespérées ont tenté un dernier effort, mais Dieu veille sur la France et sur l'Empereur.
Le peuple, une fois de plus, dans sa gratitude, a acclamé ses élus de 1852.
La journée du 8 mai 1870 sera une des plus grandes journées de l'empire, elle assure l'avenir de la liberté par la consolidation définitive de l'ordre. Elle ouvrira les yeux aux plus aveugles, elle dominera toutes les dissidences.
Là sont les vœux et tout l'espoir des bons citoyens.
C'est, Sire, animés de ces sentiments, que la population entière de la commune d'Ennery, vous prie de daigner agréer l'hommage de sa fidélité et de son plus respectueux dévouement. »

Séance du 26 mai 1870 (quatre heures du soir)

- rectification de la mare Tuppin située rue de la Croix: Elle présente des danger pour la circulation, elle obstrue la voie publique ⇒ Ceci peut être évité en la supprimant entièrement et en construisant une nouvelle mare dans les terrains situés à environ 10 mètres de la dite mare ⇒ Par 7 voix contre 2 accord, la maire doit prendre contact avec les propriétaires des terrains la dame veuve BOUCHER et M BIGNET Alexandre

Séance du 28 août 1870 (à une heure de relevée)

- **Installation du nouveau Conseil Municipal dont les membres sont :**
 - **MAILLARD Léon - maire**
 - **BOUCHER Philippe - adjoint**
 - **BOURESCHE Philippe**
 - **LECUYER François**
 - **FOURNIER François**
 - **BOURESCHE Jacques**
 - **AUBERT Jean Pierre**
 - **MAÎTRE Louis**
 - **PIEDELEU Etienne**

- **BOUCHER Augustin**
- **DEBOISSY Cyrille**
- **VEZEL Similien**

Séance du 11 septembre 1870 (deux heures de relevée)

- **Les Conseils doivent désormais élire leur maire et leur adjoint et que ces fonctionnaires doivent être pris dans le sein de ces Conseils**
- **Vote du maire à bulletin secret : Est élu MAILLARD Léon par 11 voix et 1 bulletin blanc**
- **Vote de l'adjoint à bulletin secret : Est élu BOUCHER Philippe par 12 voix**

Aucun Conseil entre septembre 1870 et mai 1871

Séance du 5 mai 1871 (Présidence de M BOUCHER adjoint)

- **Liste des élèves ayant la gratuité à l'école (école dirigée par M REGNIER) 4 garçons et 1 fille (position de fortune : peu aisés pour tous)**

Séance du 28 mai 1871

- **Installation du Conseil Municipal, à savoir :**
 - **BOUCHER Philippe**
 - **BOURESCHE Philippe**
 - **AUBERT Jean Pierre**
 - **VEZEL Similien**
 - **MAÎTRE Louis**
 - **LECUYER François**
 - **BOURESCHE Jacques**
 - **DEBOISSY Cyrille**
 - **MAILLARD Léon**
 - **FOURNIER François**
 - **PIEDELEU Etienne**
 - **DELACOUR Hippolyte**
- **Election du maire :**
 - **1^{er} tour ⇒ BOUCHER Philippe 6 voix – MAILLARD Léon 6 voix**
 - **2^{ème} tour ⇒ BOUCHER Philippe 6 voix – MAILLARD Léon 6 voix**
 - **3^{ème} tour ⇒ Idem**
 - **BOUCHER Philippe étant le plus âgé des deux candidats a été proclamé maire**
- **Election de l'adjoint :**
 - **1^{er} tour ⇒ BOURESCHE Philippe 4 voix – BOURESCHE Jacques 1 voix – BOUCHER 1 voix et six bulletins blancs**
 - **2^{ème} tour ⇒ BOURESCHE Jacques 4 voix – MAÎTRE Louis 1 voix – DELACOUR Hippolyte 1 voix – BOURESCHE Philippe 1 voix et 5 bulletins blancs**
 - **3^{ème} tour ⇒ BOURESCHE Jacques 5 voix – MAÎTRE Louis 1 voix et 6 bulletins blancs**
 - **BOURESCHE Jacques ayant obtenu le plus grand nombre de suffrage est déclaré adjoint**

Séance du 11 juin 1871 (à 5 heures du soir)

- Vote du taux de la rétribution scolaire pour 1872 : 1,75 f pour les enfants de 6 ans et plus et 1,25 f pour ceux de moins de 6 ans
- Rétribution de la commune pour les enfants ayant la gratuité : 1,50 f et 1,00 f
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Complément : rétribution scolaire en 1870 – 1 241 f ⇒ Pas de complément
- Liste des indigents à admettre aux secours médicaux : 25 personnes

Séance du 25 juin 1871

- Compte du receveur pour 1870 : Le nouveau percepteur M FROTIER arrivé depuis peu de jour n'a pu établir le compte ⇒ report
- Compte administratif 1870 : Recettes 8 336,16 f et dépenses 6 369,30 f
- Chapitre additionnel : 2 530,49 f
- Prestations en nature : 1 journée hommes - chevaux – voitures et ânes soit 1 246,60 f (salaire du cantonnier 300 f – chemin de Livilliers 300 f – chemin de Génicourt 150 f – chemin d'Osny 150 f – chemin d'Auvers 346,60 f)
- Le cantonnier aura droit à 45 jours par an « pour vaquer aux travaux des foins et de la moisson et il devra avertir le maire du jour de sa sortie des travaux communaux et du jour de sa rentrée
- Budget primitif pour 1872 : Recettes et dépenses 5 672,14 f
- Présence des plus imposés : M DEBOISSY Théodore – Les autres (aucun nom) ne se sont pas présentés
- Imposition extraordinaire : 2 458,74 f
- Rétribution du garde champêtre : 650 f
- Demande de déplacement de la sente de pied au lieu dit « la RABLAIRE » : accord moyennant une contribution de 50 f (7 voix pour) à fournir à la Commune par les demandeurs MM BOURESCHE Pierre et FOURNIER François

Séance du 15 août 1871

- Ajustement budgétaire pour le règlement de 169,50 f au titre du mémoire de travaux de maçonnerie exécutés par le Sieur MAÎTRE Charles pour la côte de Louville

Séance du 30 septembre 1871 (7 heures du soir)

- Examen des réclamations suite à la publication de la liste pour le jury d'assises : 26 demandes de radiations : Accord pour 11 rejet des autres
- Désignation des membres de la Commune qui participeront à la commission cantonale chargée de désigner les jurés (le conseiller général + le juge de paix = 2 membres de chaque Commune du canton) : Sont désignés MM MAÎTRE Louis et MAILLARD Léon
- Demande du Conseil Municipal de Livilliers qui souhaite être rattaché au canton de Pontoise au lieu de celui de l'Isle Adam auquel la Commune est actuellement rattachée
- Les plus imposés sont présents pour examiner cette demande : MM DEBOISSY Théodore – MAÎTRE Antoine – BOUCHER Julien – PRUDHOMME – LETULLE –

CAUCHOIS et BOSSU – Absents MM GENTIL – DOUVILLE Guillaume –
BOURESCHÉ Pierre – BOURESCHÉ Augustin et MAÎTRE Aubin

- Approbation sur la demande du Conseil Municipal de Livilliers

Séance du 11 octobre 1871 (8 heures du soir)

- « Durant l'occupation allemande, bon nombre de cultivateurs de cette commune ont été mis en réquisition avec leurs chevaux et leurs voitures pour effectuer, dans différentes localités, le transport d'avoine, fourrage, matériel de guerre etc. et que jusqu'ici les personnes ainsi requises n'ont pas obtenue l'indemnité qu'il serait juste de leur accorder pour leur déplacement » : Il serait possible d'accorder aux personnes requises une remise de sa prestation en nature proportionnelle au temps de réquisition ⇒ accord pour ceux qui ont fait du transport dans les localités qui suivent et par voyage :
 - Pontoise : 3,50 f
 - Auvers : 3,50 f
 - Ermont et communes limitrophes : 10 f
 - Méru : 11 f
 - Crouy : 8 f
 - Dammartin (2colliers) : 35 f
 - Versailles (2 colliers) : 30 f
 - Pecq (2 colliers) : 20 f
 - Pontoise (2 colliers) : 5 f
 - Soit au Total : 581,50 f

Séance du 9 novembre 1871

- Présentation des comptes (recettes et dépenses) effectués par les magistrats municipaux pour le compte de l'Etat ou du Département ou de la commune pendant l'occupation allemande : le montant des prêts accordés par divers particuliers à la caisse municipale s'élève à 4 295,40 f ⇒ cette somme a ainsi été employée :
 - 4 070 f paiement à l'autorité allemande pour les contributions directes des termes d'octobre, novembre, décembre 1870 et janvier et février 1871
 - 160 f imposition extraordinaire (0,30 f/habitant)
 - 21,40 f pour fournitures de cuirs
 - 44 f de pains et viandes
 - Les pièces justificatives ont été transmises à l'autorité préfectorale

Séance du 19 novembre 1871 (une heure de relevée)

- Secours aux indigents pour la mauvaises saison : Les ressources portées aux budgets de 1870 et 1871 sont suffisantes
- Liste des indigents à admettre aux secours médicaux : 19 personnes
- Liste des élèves ayant la gratuité scolaire en 1874 : 4 garçons et 2 filles (motif pur toutes les familles : dans le besoin

Séance du 2 décembre 1871

- Présence des plus imposés : MM DEBOISSY Théodore – LETULLE – BOUCHER Julien – MAÎTRE Antoine – MAÎTRE Lucien – PRUDHOMME – Absents MM BOURESCHÉ Augustin – BOSSU – CAUCHOIS – DOUVILLE Guillaume – MAÎTRE François – AUBIN – BOURESCHÉ Pierre
- 2 722 f sont accordés par l'Etat à la Commune au titre d'indemnité et comme remboursement d'une partie des réquisitions durant l'occupation allemande ⇒ répartition de cette somme établie selon un rapport de M GERMAIN membre de la commission cantonale créée à cette occasion
- Avis sur le rapport : Contestations sur le prix de l'avoine (proposition 24 f les 100 kg – 30 f demandés) le foin (170 f les 1000 kg – 200 f) la paille (84 f les 1000 kg – 120 f)

Séance du 31 décembre 1871

- Avis du Préfet sur la remise aux particuliers des prestations en nature suite aux réquisitions allemandes : Refus « Il ne peut donner suite à la demande du conseil municipal parce que l'impôt de la prestation lui paraît ne pouvoir, à aucun titre, être détourné de son but ni appliqué au remboursement de dommages individuels et que si quelques prestataires se trouvaient, par suite de ces faits, dans l'impossibilité d'acquitter le montants de leurs taxes, ces taxes ne pourraient qu'être admises en non valeur, après production des justifications nécessaires » ⇒ Donc admission en non valeur de 581,50 f de taxes pour 47 personnes (liste dressée en séance)

Séance du 18 février 1872

- Taux de la rétribution scolaire : 1,75 f pour les enfants de 6 ans et + et 1,25 f pour –de 6 ans
- Taux de la rétribution scolaire pour la commune : 1,50 f et 1,00 f
- Rétribution de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Complément pour l'instituteur (toujours minimum de 700f) : Rétribution au titre de 1871 - 1 305,75 f ⇒ Pas de complément

Séance du 26 mai 1872 (une heure de relevée)

- Situation comptable 1871 : Recettes 7 638,25 f et dépenses 3 243,19 f
- Compte administratif pour 1871 : Recettes 10 267,05 f et dépenses 6 133,03 f
- Chapitre additionnel : 2 120,50 f
- Rôle des prestations pour 1873 : 1 246,60 f – 1 journée hommes, chevaux, voitures, ânes
- Budget primitif pour 1873 : 5 893,14 f en recettes et dépenses
- Présence des plus imposés : MM PRUDHOMME – BOSSU – MAÎTRE Lucien – DEBOISSY Théodore – LETULLE et MAÎTRE Aubin – Absents MM DOUVILLE – CAUCHOIS – AUBERT Athanase – BOUCHER – BOURESCHÉ Augustin et MAÎTRE Jacques
- Imposition extraordinaire : 2 610,54 f
- Traitement du garde champêtre : 700 f

Séance du 18 août 1872 (une heure de relevée)

- Nomination de 2 membres pour la commission cantonale chargée de dresser la liste du jury pour 1873 : Sont désignés MM MAILLARD Léon et DEBOISSY Cyrille
- Reconstruction de la rue du Perreux qui se trouve dans un état de dégradation complète : accord en conservant le blocage (au lieu de le supprimer et le remplacer par du caillou) par 9 voix pour 1 contre

Séance du 22 septembre 1872 (heure de midi)

- Remboursement de l'emprunt fait au particulier pour le paiement de l'imposition allemande : Somme allouée 4 073 f
- Le Conseil accorde 3 % d'intérêts sur les sommes ainsi prêtées soit au total 62,50 f
- Sur les avances faites à la communes : MM MAILLARD Léon – BOUCHER Julien – BOURESCHÉ Pierre – GENTIL Théodore – AUBERT Léon – MAÎTRE Louis – BOURESCHÉ Augustin et LECUYER François renoncent aux intérêts

Séance du 17 novembre 1872 (heure de midi)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : les sommes budgétées en 1872 et 1873 sont suffisantes
- Liste des indigents à admettre aux secours médicaux gratuitement (liste dressée avec le curé) : 14 personnes dont 10 femmes
- Nomination de 2 membres pour le Comité de Charité : MM MAILLARD et LECUYER
- Liste des élèves ayant la gratuité scolaire : 3 garçons et 2 filles (familles toujours dans le besoin)
- Demande de l'agent voyer en chef qui propose pour la rue du Perreux qu'une parie soit faite en blocage et conserver une largeur de 3 mètres et de conserver l'encadrement de la chaussée tel qu'il existe actuellement : Maintien de la décision du Conseil ⇒ Toute la chaussée sera en blocage

Séance du 23 novembre 1872 (huit heures du soir)

- Intérêt sur les sommes des indemnités versées aux transports effectués pour les autorités allemandes : 5 % l'an

Séance du 29 décembre 1872 (une heure de relevée)

- 3 personnes sont présentes : le quorum n'étant pas atteint, la séance est levée

Séance du 16 février 1873 (une heure de relevée)

- **Monsieur BOUCHER a donné sa démission comme maire et conseiller municipal, démission acceptée par le préfet**
- **Démission également de M MAÎTRE Louis, comme conseiller**
- **Election du maire : M MAILLARD Léon élu par 7 voix**

Séance du 17 février 1873

- Rétributions scolaires pour 1874: 1,75 f pour les enfants de 6 ans et plus et 1,25 f pour les enfants de moins de 6 ans
- Rétributions scolaires pour la Commune pour la gratuité : 1,50 f et 1,00 f
- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Supplément : Rétribution totale pour 1872 – 1 200 f ⇒ Pas de supplément

Séance du 9 mars 1873

- Le Préfet confirme la régularité de l'élection de M MAILLARD comme maire
- Nouvelle décision concernant la mare Tuppin car « les malheureux évènements que la France a traversé dans les cours des deux dernières années ayant empêché que les vœux exprimés par le Conseil Municipal reçussent leur exécution, Monsieur le Président vient aujourd'hui lui demander de renouveler cette décision » : Accord pour traiter avec MM BOUCHER et BIGNET pour l'achat des terrains sur lesquels sera construite la nouvelle mare

Séance du 18 mai 1873 (à une heure de relevée)

- Compte de gestion 1872 : Recettes 12 485,00 f et dépenses 11 171,10 f
- Compte administratif 1872 : Recettes 15 170,39 f et dépenses 10 991,17 f
- Chapitre additionnel : 2 512,93 f
- Budget primitif 1874 : Recettes et dépenses 8 422,39 f
- Présence des plus imposés : MM DEBOISSY Théodore – BOUCHER Julien – LETULLE – BOSSU – BOURESCHE Pierre Jean – MAÎTRE François – Absents MM GENTIL – BOUDAULT – DOUVILLE Guillaume – BOURESCHE Pierre Augustin
- Imposition extraordinaire : 2 519,79 f
- Traitement du garde champêtre : 700 f

Séance du 7 juillet 1873 (une heure de relevée)

- Réquisitions par l'autorité allemande pour les transports et indemnités (40 centimes au principal sur les 4 contributions directes), lettre du Préfet en date du 29 juin dernier : «qui demande que les impositions de cette nature ne soient votées qu'avec une grande circonspection et il lui expose que dans tous les cas il conviendrait de porter à 12 ans la durée de l'imposition en la réduisant de 20 centimes par an, maximum légal » ⇒ Maintien de la délibération du 23 novembre dernier (40 centimes durant 7 ans)

Séance du 10 août 1873 (une heure du soir)

- Réquisitions allemandes : Réponse du Préfet « Il ne lui est pas possible d'adopter les propositions du Conseil Municipal, ni de donner suite à cette affaire dans des conditions semblables. Les instructions adressées à ce magistrat ne lui permettent pas de proposer à Monsieur le Ministre de l'Intérieur d'autoriser une imposition aussi élevée. » ⇒ Demande du Conseil 30 centimes durant 11 ans, mais dans le cas

seulement ou la proposition initiale (40 centimes durant 7 ans serait refusée par le Ministre

- Liste pour le service médical gratuit : Pas de changement dans la liste
- Si le Conseil Général réduit son allocation pour ce service de soins médicaux gratuits, la Commune est disposée à voter un crédit supplémentaire

Séance du 9 novembre 1873 (trois heures du soir)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes prévues au budget sont suffisantes
- Secours médicaux gratuits, nouvel examen de la liste : 16 personnes dont 11 femmes
- Comité de Charité – le maire est Président de droit: M MAILLARD ayant été élu maire et suite à la démission de l'ancien maire, il faut pourvoir à son remplacement ⇒ Sont Désignés MM DEBOISSY Cyrille et BOURESCHE Edouard
- Liste des enfants pour la gratuité scolaire pour 1874 : 3 garçons et 3 filles (motifs de la gratuité : 3 nombreuse famille – 1 dans la gêne – 1 orpheline – 1 peu aisé)
- Chemins vicinaux répartition des prestations : 1 246,60 f ainsi répartis :
 - Salaire du cantonnier 300 f
 - Chemin de Livilliers 446,60 f
 - Chemin de Génicourt 150 f
 - Chemin d'Osny 150 f
 - Chemin d'Auvers 200 f
- Mare Tuppin promesses de vente : Le jardin BIGNET 400 f – les parcelles BOURESCHE et MAÎTRE 30 f chacune
- Toujours pour cette mare et l'achat des terrains, concernant les héritiers BOUCHER la situation est la suivante : Le Conseil avait voté avant la démission de l'ancien maire (BOUCHER Philippe) la somme de 180 f l'are pour l'acquisition, mais l'ancien maire s'empessa après sa démission « de traiter avec les héritiers pour son propre compte. M BOUCHER Philippe veut bien céder son marché à la Commune, mais moyennant le prix de 400 f l'are. Ces prétentions exagérées mirent fin à toute entente et seront appréciées par le Conseil à leur juste valeur » ⇒ Le Conseil « se borne à blâmer énergiquement la conduite déloyale de Monsieur BOUCHER et lui laisse la disposition entière de son terrain », par contre autorise le maire à négocier avec le Sieur MAÎTRE Jacques pour acheter le terrain situé au nord est de la propriété du Sieur BIGNET rachetée par la Commune

Séance du 12 février 1874 (huit heures du soir)

- Indemnité de guerres, le Conseil Général doit se réunir prochainement , « il aura en même temps à examiner s'il entend se substituer à l'Etat pour le payement en un seul terme du montant de ces indemnités qui doivent être acquittées en 26 ans et moyennant 52 paiements semestriels ; Le Conseil Municipal est mis en demeure de déclarer s'il consent à intervenir dans cette opération en s'engageant à supporter en totalité ou en partie, la différence existant entre le taux de l'intérêt fixé à 5 % servi par l'Etat et le taux fixé au maximum à 6 % de l'emprunt que le Département serait appelé à contacter » : Accord pour prendre en charge la totalité de la différence du taux de l'intérêt qui résulterait d'un emprunt par le Département

Séance du 15 février 1874 (3 heures du soir)

- Vote du taux de la rétribution scolaire pour 1875 : Inchangée 1,75 f pour les enfants de 6 ans et plus et 1,25 f pour les moins de 6 ans
- Vote du taux pour la gratuité scolaire : 1,50 f et 1,00 f
- Rétribution de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Complément (minimum toujours à 700f) : Rétribution totale scolaire 1873 – 1 175,50 f ⇒ pas de complément
- Déplacement de la mare Tuppin : Examen du plan des lieux, du rapport de l'agent voyer : Approbation (l'ancienne mare deviendra une place publique) ⇒ mais révision du plan d'alignement de la rue de la Croix
- Devis pour la construction de la nouvelle mare : 2 000 f et 790 f d'achat de terrains ⇒ Demande « un secours au Préfet qui allégera la nouvelle charge »

Séance du 10 mai 1874 (3 heures du soir)

- Compte de gestion 1873 : Recettes 8 412,17 f et Dépenses 9 503,17 f
- Compte administratif 1873 : Recettes 12 239,37 f et dépenses 8 060,76 f
- Chapitre additionnel : 4 178,61 f
- Vote du devis pour la construction de la nouvelle mare Tuppin : 2 000 f
- Prestations pour l'entretien des chemins : 2 193,20 f dont 300 f de salaire au cantonnier
- Budget primitif 1875 : Recettes et dépenses 6 954,99 f
- Présence des plus imposés : MM BOURESCHE Rémy – BOUCHER Julien – DEBOISSY Théodore – BOURESCHE Pierre Jean – LETULLE – Absents MM BOSSU Louis – DOUVILLE Guillaume – VEZEL Pierre – MAÎTRE François – BOURESCHE Pierre Augustin
- Imposition extraordinaire : 2 725,79 f
- Traitement du garde champêtre : 700 f

Séance du 27 juillet 1874 (huit heures du soir)

- Formation de nouvelles listes électorales (loi du 7 juillet courant) : Nomination d'une commission pour dresser la liste électorale, composition – le maire – 1 délégué nommé par le Préfet – 1 délégué nommé par le Conseil – puis la même commission + 2 autres délégués choisis par le Conseil devra examiner les demandes d'inscription ou de radiation (à noter les délégués peuvent être choisis en dehors du Conseil Municipal sous réserve qu'ils soient électeurs) ⇒ Sont désigné M DEBOISSY Cyrille pour dresser la liste et MM FOURNIER François et BOSSU Louis pour l'examen des demandes

Séance du 16 août 1874 (quatre heures du soir)

- Mare Tuppin, commission de surveillance des travaux : MM LECUYER et PIEDELEU
- Demande des Sieurs BOURESCHE Jean Pierre et DEBOISSY Pierre offrent d'abandonner gratuitement des parcelles pour l'établissement d'un chemin rural qui reliait la sente des Tilletts à la petite sente : Accord pour construire ce nouveau chemin

Séance du 16 septembre 1874 (huit heures du soir)

- Présence des plus imposés : VEZEL Augustin – BOUCHER Julien – LETULLE Pierre – MAÎTRE François – BOURESCHE Jean Pierre – BOSSU Louis – Absents MM DOUVILLE Guillaume – BOURESCHE Augustin – DEBOISSY – BOURESCHE Rémy
- Réquisitions allemandes pour les transports : Imposition de 30 centimes durant 10 ans soit 6 550 f

Séance du 4 octobre 1874 (sept heures du soir)

- Nouveau chemin des Tillets : aucune dépenses « ce chemin s'établira de lui-même et par le passage des chevaux et des voitures » ⇒ réponse qui sera donnée au Sous Préfet qui demande une estimation de la dépense

Séance du 8 novembre 1874 (quatre heures du soir)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Pas de nouvelles dépenses les sommes prévues au budget sont suffisantes
- Liste des personnes admises au service médical gratuit : 16 personnes dont 10 femmes
- Liste des enfants pour la gratuité scolaire en 1875 : 3 garçons, 4 fille et 1 enfant sans prénom
- Chemins vicinaux répartition des prestations :
 - Salaire du cantonnier 300f
 - Chemin n° 1 de Licilliers 800 f
 - Chemin n° 2 de Génicourt 400 f
 - Chemin n° 3 d'Osny 300 f
 - Chemin n° 4 d'Auvers 393,20 f
 - Total 2 193,20 f

Séance du 13 décembre 1874 (dimanche)

- **Installation du Conseil Municipal :**
 - **BOURESCHE Philippe**
 - **BOURESCHE Jacques**
 - **BOSSU Louis**
 - **GENTIL Arthur**
 - **MAILLARD Léon**
 - **DELACOUR Louis**
 - **PICHARD Philippe**
 - **DEBOISSY Cyrille**
 - **LECUYER François**
 - **VEZEL Similien**
 - **FOURNIER François**
 - **PIEDELEU Etienne**

Séance du 3 janvier 1875

- Présence des plus imposés : MM MAÎTRE Antoine – DEBOISSY Théodore – LETULLE – MAÎTRE LUCIEN – VEZEL Augustin – BOURESCHÉ Rémi – BOURESCHÉ Pierre et MAÎTRE François – Ne se sont pas présentés MM DOUVILLE Guillaume – BOUCHER Pierre – BOURESCHÉ Pierre et BOUCHER Philippe
- Réquisition de guerre : Emprunt (payé par une imposition extraordinaire) à la Caisse des dépôts pour rembourser immédiatement et intégralement \Rightarrow 14 002,90 f - ans - 5 %
- Formation des listes électorales pour 1875 : 1° BOSSU Louis pour la commission (avec le maire et un délégué désigné par les Préfet) pour dresser la liste électorale et 2° DEBOISSY Cyrille et BOURESCHÉ Edouard pour l'examen des réclamations

Séance du 9 mai 1875 (à une heure de relevée)

- Compte de gestion 1874 : Recettes 8 770,20 f et dépenses 8 162,41 f
- Compte administratif 1874 : recettes 12 968,24 f et dépenses 8 638,26 f
- Chapitre additionnel 4 329,98 f (162,03 f receveur municipal – 294,83 f travaux sur chemin – 2 209,74 f indemnité de guerre – 200 f indemnité à l'instituteur – 36,20 f médicaments aux indigents – 75 f entretien pompe – 300 f construction d'un bâtiment pour la pompe et 1 052,18 f acquisition d'un terrain)
- Prestations : 1 journée hommes, chevaux, voitures et ânes soit 1 250 f
- Budget primitif 1876 : recettes et dépenses 6 682,29 f
- 3 212,29 f en imposition extraordinaire
- Traitement du garde champêtre : 700 f

Séance du 15 août 1875

- Suite à l'orage du 12 du présent mois « des désastres considérables ont été commis aux bâtiments communaux, école, mairie, presbytère et église, que ces bâtiments ont besoin de réparations importantes et immédiates et que la commune n'a pas de quoi faire face à cette dépense » \Rightarrow 600 f seront pris sur les fonds libres

Séance du 3 octobre 1875

- Vote d'un 4^{ème} centime additionnel au principal des 4 contributions directes pour le service de l'instruction primaire

Séance du 5 octobre 1875

- Présence du curé et de M DEBOISSY Théodore comme le plus imposé pour la répartition de 1 032 f « attribuée aux indigents de la Commune qui ont le plus souffert de la grêle du 12 août 1875 » :
 - DEBRACQUE Nicolas 60 f
 - DEFAILLET Jacques 55 f
 - PIEDELEU Philippe 127 f
 - Veuve PICHARD Thomas 40 f
 - Veuve LAROCHE Ambroise 70 f

- CAILLEUX Alphonse 5 f
- CHAUFFIER Hildebert 450 f
- DEBRACQUE Victor 90 f
- PIEDELEU Maximilien 30 f
- BOUCHER Gabriel 60 f
- SUBTIL Ambroise 5 f
- FOURNIER Charles 40 f

Séance du 14 novembre 1875 (à 4 heures du soir)

- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Pas de nouvelles dépenses les sommes prévues au budget sont suffisantes
- Listes des personnes pour la gratuité des soins médicaux : 14 personnes
- Listes de élèves admis gratuitement à l'école : 3 garçons et 4 filles
- Prestations 1876 pour les chemins vicinaux : 1620 f dont
 - 300 f salaire du cantonnier
 - 600 f chemin n°1 de Livilliers
 - 150 f chemin n°2 de Génicaourt
 - 200 f chemin n°3 d'Osny
 - 370 f chemin n°4 d'Auvers
- réajustement du traitement du sonneur d'angélus : 150 f (au lieu de 50 f) à régler au Sieur TISSERAND sonneur

Séance du 25 novembre 1875 (à sept heures du soir)

- Achat d'un compendium métrique et d'un boulier compteur « pour montrer aux enfants qui fréquentent l'école la mesure exacte de ces mesures » : coût 19,50 f

Séance du 30 décembre 1875 (à 8 heures du soir)

- Rectification de la liste électorale : Désignation de 1° M DEBOISSY Cyrille commission de révision et 2° MM FOURNIER François et BOSSU Louis pour l'examen des réclamations

Séance du 16 janvier 1876 (11 heures du matin)

- Réorganisation du sénat lois des 24 Février (organisation), 2 août (élection des sénateurs) et 30 novembre (élection des délégués des Conseils) 1875 – décret du 3 janvier 1876 convoquant les Conseils pour le scrutin : Titulaire M MAILLARD maire (8 voix) Suppléant M BOURESCHE Jacques adjoint (8 voix)

Séance du 13 février 1876

- Traitement de l'instituteur : 200 f + 0,44 f de frais d'imprimés
- Rétribution scolaire pour les élèves payant 1 050,50 f et pour les élèves exonérés 70,50 f ⇒ pas de complément
- Rétribution scolaire enfants payants : 1,75 f 6 ans et plus et 1,25 f moins de 6 ans
- Rétribution scolaire enfants exonérés : 1,50 f et 1 f
- Situation des comptes au 31/12 : excédent de 5 194,03 f

